

# Eringhem a signé la charte « Oui au flamand »

**ERINGHEM.** Jeudi dernier, Murielle Feryn, maire, a signé au côté de Jean-Paul Couché, président de l'institut régional de la langue flamande, la charte « Oui au flamand », en présence de Jean-Pierre Decool, ancien sénateur. Le village devient ainsi la vingtième commune de la communauté de communes des Hauts de Flandre (CCHF) à signer la charte pour la signalétique bilingue, ce qui porte à 50 % le nombre de communes de la CCHF ayant adhéré à la charte. Cette démarche a reçu l'appui du

ministère de la Culture et de la Région.

**ERINGHEM DEVIENT EEREGHEM**  
Quatre actions ont été retenues par le conseil municipal. Il s'agit d'abord d'installer des plaques de rue bilingues lors des renouvellements de l'affichage ou à l'occasion des créations de voies, de constituer un fonds d'ouvrages en flamand dans la bibliothèque municipale, alimenté régulièrement au fur et à mesure des nouvelles publications, de participer à la campagne annuelle de pro-

motion des cours de flamand pour adultes et de profiter du recensement pour savoir combien de personnes parlent le flamand dans la commune, et évaluer ainsi l'effet de la politique linguistique sur le long terme. Les premières plaques de rue bilingues, aux couleurs du blason de la commune, seront posées dans le courant du mois de janvier, elles porteront le nom de la rue et celui du village en français et en flamand, Eringhem devenant Eereghem. ■  
PAUL JANSSEN (CLP)



◀ La charte a été signée jeudi 14 décembre.



Voilà à quoi ressembleront les futures plaques de rue. ▶